



NOTE D'INFORMATION N° 20 - MF/B/DGD/ DU 26 FEV 2025

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Diffusion du plan d'audit de l'année 2025

Réf. : Compte rendu de la réunion du Comité d'audit,
Séance du 19 février 2025.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance des Directeurs Centraux, Directeurs Régionaux et Chefs de service qu'à l'issue de ses délibérations du mercredi 19 février 2025, le **Comité d'Audit** a validé, pour l'année **2025**, le plan d'audit, ci-dessous :

- ❖ Evaluation du contrôle non intrusif dans les Bureaux d'Abidjan et Directions Régionales de Douanes ;
- ❖ Audit des opérations de transit international.

Je précise, à toutes fins utiles, que les missions, ci-dessus reprises, sont issues de la cartographie des risques majeurs de la Direction Générale des Douanes.

En conséquence, j'invite les Directions Centrales et Régionales, ainsi que les Services concernés, à prendre toutes dispositions utiles pour collaborer efficacement à la mise en œuvre effective de ce plan d'audit.


Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National

